

**Réunion du groupe de travail de Solidarité Paris Centre
à l'Agora Emmaüs
sur le projet de Bagagerie des Halles
(15/03/06)**

Présents : Françoise Aba (Association Accomplir et commission solidarité des conseils de quartier du 2^{ème}), Michelle Boisson (habitante 10^{ème}), Elisabeth Bourguinat (Association Accomplir), Rachid Cherfi (Agora Emmaüs), Aziz Diop (Agora Emmaüs), Anne Hémar (Association Accomplir), Alban Jason (habitant du quartier des Halles, 1^{er}), Mathias Le Du (Agora Emmaüs), Gilles Pourbaix (Association Accomplir), Bruno René-Bazin (centre social La Clairière, 2^{ème}), Clémence Roux de Luze (Collectif « Logement » du 3^{ème}), Thierry Savignan (campeur du quartier des Halles, 1^{er}), Hugues Templier (Association Accomplir), Fati Traoré (centre social La Clairière, 2^{ème}), Arnaud Vignon (Commission solidarité des conseils de quartier du 2^{ème}).

Excusés : Rachid Benferhat, Patrick Guimonneau, Martine.

Rédactrices : Michelle Boisson, Elisabeth Bourguinat.

1) Nécessité d'une préparation approfondie pour assurer le bon fonctionnement de la bagagerie

Aziz, s'appuyant sur le vécu, souligne qu'il ne faut pas se précipiter pour créer cette bagagerie. En effet le problème est complexe du fait :

- que Paris n'est pas seulement l'affaire des associations, la Capitale est en effet soumise de la part des Autorités, à des contraintes importantes, notamment en terme de sécurité (Plan Vigipirate...)
- des habitudes des précaires : sont-ils prêts à se séparer de leurs bagages ? A quitter leur lieu de vie pour se rendre à la bagagerie ?
- de l'importante fréquentation des Halles : gestion des flux et de la prise en compte de la sérénité des riverains.

Aziz réaffirme la nécessité d'investiguer préalablement, et de s'entourer d'avis d'experts et d'expériences.

2) La sécurité et le plan Vigipirate

Bruno considère que nous ne sommes pas au clair sur le concept, que nous ne maîtrisons pas les problèmes, notamment ceux de sécurité, de relations humaines et d'organisation d'un lieu situé en plein centre ville avec beaucoup de passage et de mixité.

Concernant les questions de sécurité, il est décidé d'associer le Capitaine Guibert aux débats de la prochaine réunion.

Arnaud signale que si la bagagerie du 4^{ème} a obtenu l'autorisation de fonctionner, c'est qu'il y a manifestement la possibilité de trouver une solution du point de vue de la sécurité.

Aziz rappelle combien la démarche de la Maire du 4^{ème} est unique à Paris, même au sein de sa famille politique, dans sa démarche et ses actions. Très active, elle accompagne sans relâche et sur plusieurs fronts les plus démunis.

Elisabeth suggère d'instaurer un accès sur abonnement, ce qui permettrait d'identifier le titulaire et de diminuer les risques de sécurité. Ces derniers seraient en effet trop importants si nous acceptions toutes les personnes qui se présentent, à moins de fouiller tous les sacs, ce qui paraît impraticable.

3) Sélectionner les usagers ou accueillir tous ceux qui se présentent ?

Françoise Aba n'est pas favorable à une « sélection » : la signature du contrat suffit, il ne faut pas alourdir le quotidien des utilisateurs.

Pour Gilles, il devrait y avoir un accueil au fur et à mesure du flux.

Aziz signale l'importance du rôle du personnel qui sera chargé de l'accueil et de la gestion de la bagagerie, et qui doit être formé aux techniques d'accueil : la bonne volonté ne suffit pas. Emmaüs pourrait assurer la formation des bénévoles. Il invite également le groupe à réfléchir à la définition des règles d'utilisation fondées sur des critères les plus objectifs possibles visant à éviter la contestation, la violence, le désordre, et les ennuis avec le voisinage.

Bruno rappelle l'impérative nécessité de s'appuyer sur l'expertise des associations. Il souligne qu'il est très important de réfléchir à la structure institutionnelle qui prendra en charge cet équipement. Il souhaite que le projet soit supporté par une association ou plusieurs : Accomplir, Association de Quartier, Emmaüs.... etc., sachant que La Clairière ne possède pas la disponibilité requise.

4) Le cas particulier des Halles : un accueil de jour à proximité

Pour Anne, ce projet ne relève pas de l'insertion sociale, il doit se centrer sur son activité principale, la bagagerie.

Pour Aziz, le site devrait offrir dès l'accueil, une orientation vers les différents services sociaux, sous la forme de liste d'adresses avec le nom des personnes à contacter, les horaires d'ouverture, les numéros de téléphone.

Arnaud recentre la discussion : la bagagerie doit rester l'objectif prioritaire, au service des plus démunis pour que ceux-ci puissent être libres de leurs faits et gestes au cours de la journée, et se déplacent dans Paris, allégés, « sans poids sur le dos ».

Elisabeth rappelle que la réflexion sur la future bagagerie des Halles doit contribuer également à celle des autres équipements qui seront éventuellement implantés dans d'autres arrondissements, et note que dans les autres secteurs, par exemple le 3^{ème}, il sera sans doute nécessaire de combiner la bagagerie avec d'autres services ; le cas des Halles est particulier car il y a à proximité le très grand accueil de jour de l'Agora.

Arnaud questionne les représentants d'Emmaüs : de son point de vue, quels services manque-t-il à l'Agora ?

Pour Aziz, l'Agora offre pratiquement tous les services, 7/7 jours, 24/24h : hygiène, vestiaire, administratif, atelier emplois, santé, recherche d'un hébergement... Certains jours, jusqu'à 1200 personnes fréquentent l'Agora, ce qui parfois génère des problèmes avec le voisinage. Le service manquant est vraiment celui de la bagagerie. Les maraudeurs rappellent qu'Emmaüs voulait lancer une bagagerie il y a quatre ou cinq ans. Le projet, par manque de surface, fut classé sans suite.

Thierry insiste sur le fait qu'il serait très important que la bagagerie comporte aussi un accueil « boissons chaudes ». Martine avait également souligné la nécessité de toilettes.

5) Quel public ?

Gilles suggère de limiter le champ d'action de la bagagerie aux précaires du 1^{er} au 3^{ème} arrondissements.

Un participant objecte qu'il est par définition difficile de savoir quel est l'arrondissement de résidence d'un SDF. Pourquoi refuser quelqu'un qui viendrait du 10^{ème} ?

Pour Elisabeth, la bagagerie, pour remplir son rôle, doit rester un service de proximité, utilisé par des habitués, que l'on connaît. C'est ce qui est primordial plutôt que le lieu de résidence, et qui permettra de répondre aux problèmes de sécurité.

Rachid indique qu'il y a environ 170 SDF « stabilisés » dans le 1^{er} arrondissement. Tous ne seront sans doute pas demandeurs des services de la bagagerie, mais pour tenir compte des demandeurs des arrondissements voisins, une capacité de 100 casiers paraît très adaptée.

Il précise que les personnes de la rue sont habituées à conserver leurs sacs auprès d'elles, et que de ce fait toutes ne seront peut-être pas disposées à confier leurs bagages.

Pour continuer dans notre approche de « réponse aux besoins », il serait utile que les maraudeurs d'un côté, Françoise de l'autre (dans le cadre du café rencontre) mènent une sorte d'« étude de marché » pour savoir quelles personnes au juste seraient susceptibles d'être intéressées par ce service.

Elisabeth note qu'il serait souhaitable que davantage de personnes de la rue participent à nos réunions, pour évoquer tous les problèmes qui pourraient se poser et auxquels nous n'aurions pas pensé. Quand nous aurons mis au point par écrit un premier « scénario de fonctionnement », nous pourrions le présenter à des personnes qui ne viennent pas à ces réunions mais seraient intéressées par le projet, pour qu'elles nous donnent leur avis.

6) Le dépôt des bagages : quelles limites dans l'espace et dans le temps ?

Dans les deux bagageries que nous avons visitées, Elisabeth observe qu'il y a à chaque fois le souci de poser des limites dans l'espace (taille des casiers ou étagères) et dans le temps (durée limite de dépôt, délais de carence pour « faire le vide »). En effet, la principale difficulté à laquelle est confrontée une bagagerie semble être le risque d'une rapide saturation : si l'on prend tous les bagages sans limitation de volume et de durée, le local, quel que soit sa taille, sera vite plein et le service quotidien que nous souhaitons rendre ne pourra plus être assuré.

La limitation dans l'espace paraît inévitable. Il faut cependant bien réfléchir à la façon de faire. Dans une des bagageries, la limite s'exprime par le nombre de bagages (2 bagages autorisés) : du coup les gens apportent des valises absolument énormes, qui sont très difficiles à déplacer. Il vaudrait mieux autoriser des bagages plus petits, plus maniables, qui permettent de séparer les différentes affaires. Il semble plus pertinent de limiter par le volume du casier ou la place sur l'étagère, quel que soit le nombre de bagages.

Elisabeth note aussi qu'il faudrait réfléchir à la forme des casiers ou des étagères : les tentes, par exemple, sont plates mais rondes avec un rayon très important.

Thierry suggère d'utiliser pour les tentes un système de « râtelier » comme pour les vélos.

Les papiers d'identité devraient-ils être conservé dans un dossier à part, ou chacun les laisserait-il dans son sac ? La question n'est pas tranchée. Thierry souligne qu'en tout cas il ne faut pas que les usagers aient accès aux étagères : les permanents doivent se charger de leur apporter leurs bagages, sinon cela posera des problèmes de vols.

Quant à la limite de temps, et notamment au délai de carence, cela ne paraît pas compatible avec le service que nous voulons rendre : si on accepte les bagages d'une personne pendant trois mois, qu'elle trouve du travail, et qu'au bout de trois mois on lui dit de se débrouiller pendant un mois avant de revenir, comment ira-t-elle travailler ?

7) Un service payant ou gratuit ?

Des participants proposent de rendre le service payant pour limiter les dérives dans le temps. Pour Elisabeth, le problème n'est pas celui du paiement, mais de la maîtrise de la rotation des bagages : nous ne devons pas rester avec des bagages abandonnés pendant des mois et qui occupent tout l'espace. En même temps, nous ne devrions pas organiser une rotation arbitraire, tous les trois mois par exemple, qui irait à l'encontre des besoins des personnes et compromettrait les possibilités d'insertion rendues possibles par cette bagagerie.

Thierry est formellement opposé à l'idée de devoir payer pour la bagagerie, tout comme il ne comprend pas la nécessité de devoir payer un euro pour les repas de l'Agora, ou de ne pouvoir se présenter pour le petit déjeuner que sur présentation d'un bon papier remis par les maraudeurs. Rachid explique que ces mesures ont été prises à cause de l'énorme affluence que connaissait l'Agora, qui entraînait des conflits et beaucoup de problèmes. Les gens qui sont prêts à payer pour le repas sont plus respectueux, et les choses se passent mieux aujourd'hui. De plus, consacrer un euro à l'achat d'un repas plutôt que d'une bière ne lui paraît pas choquant.

Elisabeth fait observer que dans le cas de la bagagerie, le nombre de casiers étant défini, une fois qu'ils seront pleins, il n'y aura pas d'autre possibilité : faire payer ou pas ne change rien.

Thierry confirme que si on veut que des casiers restent vides, il n'y a qu'à mettre la location à 100 euros la journée : mais l'objectif est-il d'avoir des casiers vides ?

Françoise souhaite responsabiliser les bénéficiaires de la bagagerie en proposant par exemple un abonnement de trois mois renouvelables, pour dix euros. Mais si quelqu'un ne vient plus pendant six mois ?

Des participants suggèrent la possibilité de réserver l'essentiel de la bagagerie pour un usage quotidien, et une partie pour des dépôts de plus long terme.

On pourrait aussi, comme dans les autres bagageries, prévoir un contrat où serait prévue la périodicité avec laquelle la personne doit se présenter. Si la personne disparaît, ses bagages sont mis dans un « rebut » pour quelques semaines ou quelques mois encore. Si elle ne donne toujours pas signe de vie, ses affaires sont triées, les papiers précieux sont mis de côté, et le reste est donné à un vestiaire.

Elisabeth souligne que la périodicité en question ne pourrait en tout cas pas être quotidienne : quand Patrick touche son RMI, il s'offre quatre nuits d'hôtel, et il ne faudra donc pas s'étonner de ne pas le voir pendant ces quatre jours à la bagagerie.

8) Réserver l'accueil d'urgence à d'autres structures

De même, Bruno souhaiterait qu'il soit possible d'accueillir des gens qui viennent en urgence et n'ont pas d'autre solution : par exemple, si une mère se fait expulser avec ses enfants, elle devrait pouvoir mettre ses bagages à cet endroit en attendant de trouver une solution.

Aziz répond que dans ce genre de cas, il existe à l'Agora une procédure d'urgence qui permet de prendre ces personnes en charge. La bagagerie ne doit pas servir à ce genre de chose, car l'accueil d'une personne en situation d'urgence demande beaucoup de compétences professionnelles.

9) Ne pas ajouter de la précarité à la précarité

Un participant trouve gênant le fait que, lorsque les casiers ou étagères seront pleins, la bagagerie ne pourra plus répondre aux nouvelles demandes. Ne faudrait-il pas instituer un « tour de rôle » pour que des personnes nouvelles puissent bénéficier de cet équipement ?

Elisabeth s'oppose à l'idée d'ajouter de la précarité à la précarité. Elle fait référence à une conférence de Cécile Rocca, de l'association des Morts de la rue, expliquant qu'on demande constamment aux personnes de la rue de se déplacer d'un endroit à l'autre, d'une rue à l'autre, d'un service à l'autre. Se « mettre en mouvement » pourrait être constructif, à condition que cela mène quelque part. Mais ce mouvement perpétuel n'a aucun but précis, de sorte que beaucoup de personnes de la rue le vivent comme une « déportation » permanente. Elle jugerait préférable d'offrir à une certaine de personnes un service de qualité, qui améliore vraiment leur vie et leur permette de « se poser » et d'envisager une insertion (ne plus avoir son sac et son duvet sur le dos, c'est déjà une insertion...), plutôt que de contraindre les personnes de la rue à cette rotation permanente, arbitraire et qui ne mène nulle part.

Rachid souligne qu'il y aura de toute façon une rotation, car heureusement, certaines personnes parviennent à sortir de la rue.

Aziz est favorable à cet type de sortie « par le haut », par opposition à une sortie « obligatoire » qui n'apporte rien de positif.

10) Travailler en partenariat avec les associations spécialistes

En conclusion de cette réunion, il est apparu que pour de très nombreuses raisons, il semble indispensable de travailler en partenariat étroit avec les associations « spécialistes » et notamment Emmaüs :

- offre de services complémentaires
- recrutement des clients pour la bagagerie par les maraudeurs, qui sillonnent les rues et sont ainsi mieux à même de repérer les personnes qui pourraient avoir besoin de ce service
- souhait de privilégier les usagers « de proximité » pour que cette bagagerie rende vraiment un service complémentaire par rapport aux bagageries « de longue durée »
- nécessité de connaître les personnes pour éviter les problèmes de sécurité
- nécessité d'un travail en commun pour favoriser l'insertion des personnes (qui fait appel à des compétences professionnelles très diverses et pointues, que les bénévoles de la bagagerie n'auront pas)
- souhait de « protéger » les bénévoles de la future bagagerie en confiant aux associations spécialisées le soin d'établir le premier contact.

Thierry est réticent à ce que l'accès à la bagagerie passe par une sélection préalable par les permanents d'Emmaüs. Quelqu'un souligne que le partenariat ne serait pas uniquement avec Emmaüs, mais aussi avec les Captifs, la Soupe St Eustache, etc. Toute personne « stabilisée » sur le quartier devrait pouvoir accéder à la bagagerie par l'une des multiples portes d'entrée, et pas forcément par la porte Agora.

11) Lancer une première expérimentation sans attendre le projet de rénovation des Halles

Elisabeth indique ce que nous avons appris sur l'ancienne halte-garderie : elle est actuellement utilisée comme local d'animation par le Pavillon des Arts, et ce jusqu'au 1^{er} juillet. Françoise va prendre contact pour demander à la visiter. Nous essayerons ensuite d'obtenir des appuis pour pouvoir en disposer afin de mener notre première expérimentation : nous devons faire la « preuve de concept » pour être plus crédibles dans notre demande d'un équipement dans le cadre du projet de rénovation.

Nous pourrions commencer avec un nombre réduit d'usagers et améliorer avec eux le fonctionnement à partir de notre pratique.

Rachid propose de consolider dès maintenant l'expérience de chacun par des maraudes. Prendre contact avec lui pour y participer : 06 89 47 33 12

Conclusion

Quelques points semblent acquis :

- il s'agit d'un service de proximité avec l'objectif de favoriser un public d'utilisateurs sédentaires
- partenariat avec les associations spécialistes
- Faire une enquête sur les besoins des utilisateurs
- Prévoir la formation des bénévoles qui feront l'accueil
- Prévoir des étapes bilan au cours de la période probatoire

Date de prochaine réunion : **vendredi 31 mars à 20h30 à l'Agora-Emmaüs.**

Ordre du jour :

- poursuite de la réflexion sur le fonctionnement concret et notamment sur la sécurité,
- montage institutionnel,
- planning des différentes étapes.